

« Ne me demande que mon esprit ! »



Aujourd'hui, au Propre du diocèse de Bayonne, nous célébrons la mémoire du Bienheureux Louis-Edouard Cestac, prêtre de notre diocèse, vicaire à la Cathédrale et fondateur de la Congrégation des Servantes de Marie et des Bernardines, branche contemplative des Servantes de Marie. Il naquit à Bayonne le 6 janvier 1801 et mourut à Notre-Dame du Refuge d'Anglet, au milieu de ses filles, le 27 mars 1868. Nous nous souvenons avec émotion de la célébration de sa béatification, dans la Cathédrale de Bayonne, le 30 mai 2015. Le bienheureux Père Cestac avait une relation très particulière avec la

Vierge Marie. Dans l'Office des lectures, on lit une lettre dans laquelle il raconte l'événement déterminant de toute son apostolat. Alors qu'il cherchait une somme de 50000 Francs de l'époque pour acquérir une maison, à même d'accueillir les prostituées repenties qui venaient à lui pour recouvrer leur dignité, ayant déjà recueilli des petites orphelines, avec l'aide de quelques bonnes âmes, de guerre lasse, il entreprit un pèlerinage à pied depuis le Berceau de Saint Vincent de Paul jusqu'au grand sanctuaire marial des Landes, Notre-Dame de Buglose. En s'approchant de la statue de la Sainte Vierge, il aperçoit une statue de St Vincent de Paul et s'estime sûr du soutien de l'avocat des pauvres ; plus encore, il tombe sur un portrait de Ste Marie-Madeleine, la première prostituée repentie, alors il se dit : « Ma cause est entendue ». Il s'approche de la Vierge Marie et s'apprête à formuler sa demande, quand elle lui fait signe de se taire et lui dit : « Ne me demande que mon esprit ». Il rentre à Bayonne, en paix et abandonné, il comprend que c'est désormais la Vierge Marie qui prendra les rênes, ce ne sera pas son œuvre à lui, mais son œuvre à elle. Il ne fera plus des œuvres pour Dieu, mais l'œuvre de Dieu ! C'est une belle leçon pour nous aussi, qui sommes freinés actuellement dans nos activités. Et l'esprit de Marie, que nous demandons pour nous-mêmes, c'est l'abandon à la Volonté de Dieu : « Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon ta parole », comme nous l'avons médité au jour de l'Annonciation.

Avec l'esprit de Marie, nous entrons dans la dernière ligne droite de notre Carême. Vous aurez remarqué en effet que la liturgie de la Parole de ce 4^{ème} vendredi marque un réel tournant : nous entrons dans le temps de la Passion, nous sommes à quinze jours du Vendredi Saint ! Le juste du livre de la Sagesse, traqué par les impies et dont la conduite est un démenti pour leurs idées et les contrarie (cf. Sg 2, 1. 12-22), est la figure prophétique du Christ aux prises avec ses détracteurs.

Avec saint Jean, au début du chapitre 7 de son Evangile, nous sommes parvenus à la troisième année du ministère public de Jésus : c'est la fête des Tentes ! Nous sommes en automne, quelques six mois nous séparent de la Pâque des juifs qui sera la Pâque du Christ, celle de son passage de ce monde vers le Père, à travers sa Passion, sa mort et sa Résurrection. Saint Jean indique au tout début de ce chapitre que « les juifs cherchaient à le tuer » (Jn 7, 1). Jésus, depuis la Galilée, où l'opposition des Pharisiens le poursuit, surtout après le Discours du Pain de Vie (cf. Jn 6), monte à Jérusalem pour la fête, « non pas ostensiblement, mais en secret » (Jn 7, 10). Ce n'est pas encore l'heure de son entrée triomphale à Jérusalem : alors, ce sera pour « entrer librement dans sa Passion » (Prière eucharistique II) et se livrer aux mains des pécheurs. Pour l'heure, Jésus enseigne dans le Temple. Certains s'étonnent, sachant que les Chefs du Peuple cherchent à le tuer, des discussions contradictoires vont bon train à son sujet. Alors, Jésus « s'écria » : crier, dans le vocabulaire de Jean, signifie proclamer une vérité de la plus haute importance. Il proclame ainsi, de manière quasi solennelle, son identité d'Envoyé du Père : « Il est véridique, Celui qui m'a envoyé, lui que vous ne connaissez pas. Moi, je le connais parce que je viens

d'auprès de lui, et c'est lui qui m'a envoyé » (Jn 7, 28-29). C'est ce qui va déclencher la décision définitive de le tuer : « On cherchait à l'arrêter, mais personne ne mit la main sur lui parce que son heure n'était pas encore venue » (Jn 7, 30). La fameuse « Heure » de Jésus, chez saint Jean, est à la fois l'heure des ténèbres et l'heure de sa glorification ! Cette heure ne peut être déclenchée que par le Père, dans sa liberté souveraine, et c'est pourquoi, mystérieusement, personne ne mit la main sur lui, comme l'évangéliste le répétera comme un leitmotiv, jusqu'à l'heure de la Passion.

Ce qu'il faut comprendre ici, c'est qu'il ne s'agit plus de la souffrance des pécheurs que nous sommes, dont nous avons dit qu'elle est, dans la Bible, comme l'expression de la « colère de Dieu », non pas contre le pécheur, mais contre le péché, une peine médicinale, comme la sanction d'un Père qui nous aime – pour nous éviter « quelque chose de pire », comme Jésus le disait au paralytique de la piscine de Bethzatha –, mais avec l'intention de nous pardonner, de manifester sa miséricorde, envers nous, en nous appelant à nous convertir. Il s'agit ici de la souffrance du Juste. Il faut comprendre que cette souffrance est ici l'ultime bataille livrée par le « Prince de ce monde », c'est-à-dire Satan, après qu'il ait été vaincu au désert de la Tentation. Saint Luc avait pris soin de nous indiquer : « Ayant ainsi épuisé toutes les formes de tentations, le diable s'éloigna de Jésus jusqu'au moment fixé » (Lc 4, 13). Mais l'heure est venue où Satan, à travers ses suppôts, va jouer son va-tout et jurer la perte de Jésus. Le livre de Job en avait donné un avant-goût : Satan, qui a remarqué Job, « Cet homme intègre et droit, qui craint le Seigneur et s'écarte du mal », dit à Dieu : « Mais étends seulement la main, et touche à tout qu'il possède : je parie qu'il te maudira en face » (Jb 1, 8. 11). Ce qui est remarquable, c'est que Satan ne peut pas agir sans la permission de Dieu ! Autrement dit, le responsable direct des peines que nous supportons, comme la maladie et la mort, c'est le Diable : « Car c'est par l'envie du Diable que la mort est entrée dans le monde » (Sg 2, 23). Mais Dieu le permet pour les raisons que nous avons dites, en tout cas pour faire triompher sa miséricorde, dans la mesure où nous les supportons en union avec le Christ qui en a fait la matière de son sacrifice d'expiation pour le péché. Car c'est précisément, par son anéantissement, par l'humiliation de sa passion et de sa mort sur la croix, que Jésus remportera sa victoire définitive sur le Mal, en jetant dehors le Prince de ce monde (cf. Jn 12, 31) : la Résurrection en sera le signe éclatant.

Dans nos épreuves, ne nous laissons pas tentés par la peur, le découragement, le doute sur la présence du Seigneur : c'est la marque de l'Adversaire ! Mais avec Marie, en particulier avec la belle prière qu'elle inspira au Bienheureux Louis-Edouard Cestac contre l'Esprit du mal, « Auguste Reine des Cieux et souveraine Maîtresse des Anges », fixant les yeux sur Jésus, entrons dans le combat de Dieu !